



HANUMAN ASSURANCES

www.hanumanassurances.fr

Loisirs & Divertissements

DOMMAGES AUX BIENS ET RC EXPLOITATION

DISCOTHEQUES – BOWLINGS – CABARETS – BARS AMBIANCE MUSICALE – CLUB PRIVE

L'Assurance de vos Bâtiments et de vos Responsabilités nécessite une étude précise, sérieuse et professionnelle.

C'est pourquoi, **Nous avons besoin de vous connaître, de recueillir des informations, de vous aider si besoin** afin de vous adresser une étude la plus aboutie, la plus transparente et la plus compréhensive possible.

Peut-être serons-nous amenés en fonction de votre activité et des éléments que vous nous communiquerez à vous adresser un questionnaire spécifique.

Vous exploitez et vous êtes

Propriétaire de Bâtiments vides ou inoccupés oui non

La société est Propriétaire du ou des Bâtiments au travers d'une SCI ou en propre oui non

Locataire du ou des Bâtiments oui non

L'article de votre Bail traitant de la partie Assurances nous est indispensable si nous voulons analyser ensembles correctement les choses ! Merci de le joindre à ce questionnaire.

Qui occupe le reste de l'immeuble

Votre activité

Activité principale

- Discothèque Bar Ambiance Musicale Cabaret
- Club privé Club privé libertin avec SPA Restaurant dansant
- Bowling

Nombre de pistes :



HANUMAN ASSURANCES

www.hanumanassurances.fr

Activités annexes

Petite restauration (snack) Restaurant Location de salles

Laser Game Autres Précisez (ex : mur d'escalade)

Présence d'une piste de danse oui non Surface m²

Expérience en tant que gérant de cet établissement (nombre d'années)

Dans d'autres établissements (nombre d'années)

Lesquels

Si aucune expérience, indiquer le nom d'une personne responsable ayant une expérience (âge, nombre d'années d'expérience, en quelle qualité, dans quel(s) établissement(s), à défaut fournir le CV du gérant)

Date de création de l'établissement

 / /

Si reprise d'activité, à quelle date

 / /

Votre chiffre d'affaires (hors taxes)

Activité(s)	Secteur d'activité	Description	CA HT	Ventilation %
Principale				
Secondaire 1				
Secondaire 2				
Annexe				
CA total de l'établissement				100 %



HANUMAN ASSURANCES

www.hanumanassurances.fr

Votre activité est-elle permanente oui non

Si saisonnière, période d'ouverture

Jour(s) de fermeture

Age moyen et type de clientèle

S'agit-il d'un club libertin oui non

Divertissement - Spectacles

Proposez-vous des activités de divertissement (concerts, défilés, soirées mousses ...) oui non

Renoncez-vous à recours contre l'organisateur oui non

(Fournir copie du contrat avec l'organisateur de spectacles)

et/ou participez-vous à des manifestations extérieures à l'établissement oui non

ponctuelles régulières

Précisez

Vos bâtiments

Commission de sécurité (copie du Procès-verbal à joindre au questionnaire)

Nombre maximum de personnes admissibles fixé par la Commission de Sécurité

Nombre d'employé(s)

Nombre de vigile(s)

Service sécurité interne externe



HANUMAN ASSURANCES

www.hanumanassurances.fr

Date de la dernière visite / /

Avis favorable oui non Prescriptions réalisées oui non

Horaires d'ouverture autorisés

jusqu'à 2h du matin au-delà de 2h du matin

Précisez

Leurs superficies

Superficie totale de l'immeuble m²

Nombre d'étages de l'immeuble

Superficie à assurer (selon bail) m²

Niveaux occupés par le risque à assurer (selon bail)

Sous-sol Quel est l'usage de ce sous-sol

Rez-de-chaussée

Etage(s) Précisez le(s) étage(s)

Usage des étages

Leurs situations

En centre-ville, village, bourg En périphérie (non isolés) Hors agglomération (isolés)

En zone commerciale ou artisanale dans un Centre commercial



HANUMAN ASSURANCES

www.hanumanassurances.fr

A quelle distance se trouvent vos voisins les plus proches résidant à demeure m

Contiguïté avec une autre activité

Vestiaire :

payant oui non avec contremarque oui non surveillé oui non

Fumoir intérieur oui non

Piscine :

Disposez-vous d'une piscine oui non A disposition de la clientèle oui non

Jacuzzi :

Disposez-vous d'un jacuzzi oui non A disposition de la clientèle oui non

Vente et/ou distribution de produits (hors alimentaires ou boissons) oui non

Nature des produits et provenance : *exemple produits publicitaires (briquets exclus)*

Chiffre d'affaires généré par cette vente €

Leurs protection – Votre prévention

A. Contre l'incendie

Votre établissement dispose-t-il :

- d'un système de Sécurité Incendie MANUEL (SSI) *pour la protection du public* (avec message enregistré invitant le public à évacuer les lieux) oui non
- d'un système de Détection Automatique Incendie (DAI) fonctionnant pendant les heures de fermeture oui non Couverture partielle totale

Type

Marque



HANUMAN ASSURANCES

www.hanumanassurances.fr

Société de maintenance

Date dernier contrôle

 / /

Relié à une société de surveillance

oui non

Nom société

Relié à plusieurs numéros de téléphone

oui non

(fournir les noms et numéros des interlocuteurs)

La ligne est-elle auto-protégée

oui non

GSM

filaire

Test ligne

Nombre

/ 24h

• de sprinklers

oui non

Société de maintenance

Date dernier contrôle

 / /

• de RIA

oui non

Date dernier contrôle

 / /

Certificat Q5

oui non

conforme

oui non

Les contrôles obligatoires (La Copie du Registre de Sécurité sera à fournir)

Extincteurs :

date dernier contrôle

 / /

Certificat Q4

oui non

conforme

oui non

Prescriptions réalisées

oui non

Installations électriques :

date dernier contrôle

 / /

par quel organisme (SOCOTEC, APAVE, etc.)

Certificat Q18

oui non

conforme

oui non

Prescriptions réalisées

oui non



HANUMAN ASSURANCES

www.hanumanassurances.fr

Contrôle thermographique oui non date dernier contrôle / /

Certificat Q19 oui non conforme oui non

Prescriptions réalisées oui non

Les secours : distance du centre le plus proche km temps d'intervention estimé min

Attention à vos déclarations et à leurs correspondances avec la réalité ! Il est absolument indispensable sous peine de problème en cas de sinistre qu'elles soient alignées.

Ne cochez qu'avec certitude. Il vous sera peut-être demandé une installation complémentaire ou une confirmation de l'existence d'un contrat d'entretien par exemple.

B. Contre l'intrusion

Votre établissement dispose-t-il :

d'un système d'alarme anti-vol oui non Couverture partielle totale

Type

Marque

Société de maintenance Date dernier contrôle / /

Relié à une société de surveillance oui non Nom société

Relié à plusieurs numéros de téléphone oui non (*fournir les noms et numéros des interlocuteurs*)

La ligne est-elle auto-protégée oui non GSM filaire

Test ligne Nombre / 24h

- d'un système de vidéosurveillance :

de caméra(s) : extérieure(s) intérieure(s) active(s) 24h/24

avec enregistrement numérique Nombre de jours

report à la société de surveillance oui non



HANUMAN ASSURANCES

www.hanumanassurances.fr

Société de maintenance

Date dernier contrôle

 / /

• divers :

Les locaux sont-ils habités toute l'année oui non

si oui, par qui

Locaux gardiennés pendant les heures de fermeture oui non

si oui, par qui

Protections mécaniques des accès et des issues de secours :

portes blindées grille ou rideau métallique barres transversales

serrures de sécurité autres précisez

Les accès et issues de secours sont-ils TOUS protégés par l'alarme anti-vol oui non

Y a-t-il un hôtel dans l'immeuble ou situé à moins de 10 mètres oui non

Si oui, est-il ouvert toute l'année oui non

Disposez-vous : d'un coffre-fort (*dans les locaux à assurer*) oui non

Type

Marque

Classe (Définition en dernière page) 1 2 3 autre Précisez

Poids

scellé encastré

Dans quelle pièce est-il installé



Vos antécédents

Etes-vous actuellement assuré oui non

Après de quelle compagnie

Conditions actuelles :

Prime

Franchise

Echéance

 / /

Une compagnie a-t-elle :

refusé de vous assurer oui non résilié votre police oui non

si oui, à quelle date

 / /

pour quelles raisons

Avez-vous subi une fermeture administrative dans :

non l'établissement à garantir et/ou un autre établissement oui non

Si oui, pour quel motif

pour quelle durée



HANUMAN ASSURANCES

www.hanumanassurances.fr

Sinistres

Avez-vous subi des dommages (corporels et/ou matériels) sur les 5 dernières années :
dans cet établissement oui non et/ou un autre établissement oui non

L'établissement a-t-il subi des dommages (corporels et/ou matériels) dans les 5 dernières années avant
votre reprise oui non

Si OUI à l'une ou aux 2 questions précitées, veuillez remplir les tableaux ci-dessous (compléter sur une
feuille distincte si besoin). Si NON : marquer NEANT

Dommmages

Année	Nature	Circonstances	Montant	
			estimé	réglé

Responsabilité civile (y compris accident du travail)

Année	Nature	Circonstances	Montant	
			estimé	réglé

Pour tout sinistre d'un montant supérieur à 1 500 €, veuillez donner les détails sur la nature et les circonstances du ou des sinistres par
une note que vous joindrez au présent questionnaire.

Des mesures ont-elles été prises pour éviter le renouvellement de sinistres de même nature que ceux déjà
survenus oui non

Précisez :



Vos capitaux et vos besoins de garantie

Etes-vous en mesure de les chiffrer oui non

Nous vous vous invitons, si tel n'est pas le cas, à entreprendre une démarche d'expertise préalable de vos biens, leur valeur sera ainsi indiscutable, votre tarif et vos garanties optimisés.

Nous pouvons malgré tout continuer sachant que nous ne pourrions être tenu pour responsable d'une sur ou pire sous-évaluation pouvant entraîner des conséquences très importantes en termes d'indemnité suite à un sinistre

Avez-vous fait réaliser une expertise préalable de vos biens oui non *si oui la joindre*

Avez-vous pensé à missionner un expert d'assuré ? [Plus d'infos](#)

Garanties demandées

(Mettre garanti ou exclu et le montant souhaité Attention à vos déclarations ! Le fait de mentionner précisément les différentes valeurs vous permet d'éviter les pièges ! Lire l'article sur l'application de la Règle Proportionnelle)

Merci de cocher les biens et garanties souhaitées dans la case « Garanti/Exclu » et indiquer le montant en Euros souhaité en garanti « Montant ».

Dommmages directs

Capitaux	Garanti	Exclu	Montant
Bâtiments en valeur vétusté déduite (obligatoire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Bâtiments en valeur à neuf (obligatoire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Bâtiment locataire Risques locatifs (valeur à neuf) 2 500 000 € (Y compris aménagements/embellissements appartenant au propriétaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Recours de voisins, des tiers et des locataires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Frais et pertes divers (honoraires d'expert, frais de démolition, frais de déblais, frais de décontamination, frais de remise en conformité, honoraires des bureaux d'étude et divers, privation de jouissance, perte de loyers).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Honoraires d'expert si non inclus dans « frais et pertes divers »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Frais de démolition, de déblais et de décontamination si non inclus dans « frais et pertes divers »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



HANUMAN ASSURANCES

www.hanumanassurances.fr

Frais de remise en conformité si non inclus dans « frais et pertes divers»	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pertes de loyers si non inclus dans « frais et pertes divers »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pertes indirectes sur bâtiments	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sous limite Choc de véhicule terrestre, mouvements populaires, émeutes, actes de sabotage, actes de vandalisme, dégâts des eaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sous limite Dégâts des eaux, gel, fuites de sprinklers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les Dommages aux appareils électriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le Bris de glace	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vol et détériorations immobilières (contenu, frais de clôture et de gardiennage)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Détériorations Immobilières consécutives à un vol ou à une tentative de vol (souscrites sans garantie vol)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Matériel appartenant ou confiés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Marchandises appartenant ou confiées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Inondation hors Catastrophes Naturelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Chapiteaux et structures gonflables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Responsabilité civile du propriétaire d'immeuble	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Dommages corporels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Dont matériels et immatériels consécutifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



HANUMAN ASSURANCES

www.hanumanassurances.fr

Capitaux	Garanti	Exclu	Montant
Perte d'exploitation suite :			
▪ Dommages garantis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
▪ Période d'indemnisation 12 mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
18 mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Montant pertes d'exploitation	
Valeur vénale	
Limite contractuelle d'indemnité (hors Responsabilité Civile Propriétaire de Batiment)	

Garanties complémentaires

- Bris de Machine (à concurrence de 7 500 €) oui non
- Marchandises en frigo (à concurrence de 5 000 €) oui non

Responsabilité civile exploitation

oui non

- Extension R.C. Vestiaire (seulement si contremarque et surveillance) oui non
- Extension R.C. Immeuble (fournir copie clause assurance du bail) oui non
- Extension RC Voiturier (fiche d'information sera à compléter) oui non

Nous vous proposerons une première étude réalisée sur la base de vos déclarations. Nous pourrions l'affiner ensemble en fonction de vos besoins, du coût de certaines garanties et de votre budget.

Sur votre contrat correspondent-elles bien à la réalité de vos risques ? oui non



HANUMAN ASSURANCES

www.hanumanassurances.fr

SERVICE DE SECURITE – vos obligations

Interne (garanti par le contrat) :

Toutes les sociétés commerciales ou leurs établissements peuvent charger, pour leur propre compte, certains de leurs salariés de missions privées de sécurité. La création de ce service interne de sécurité doit faire l'objet d'une **autorisation préalable de fonctionnement**, délivrée par la commission inter-régionale d'agrément et de contrôle territorialement compétente au regard du lieu d'implantation de ce service. Les salariés se voyant confier des missions privées de sécurité au sein d'un service interne de sécurité doivent être titulaires d'une **carte professionnelle**. S'adresser au CNAPS.

Externe (non garanti par le contrat) :

Vous devez vous assurer que la société à laquelle vous avez confié la sécurité détient bien un agrément délivré par le CNAPS (en application du livre VI du code de la sécurité intérieure), et qu'elle vous fournisse son attestation d'assurance dans le cadre de cette prestation.

En dehors des renseignements fournis ci-dessus, existent-ils d'autres faits relatifs à la présente proposition, qui devraient être communiqués aux Assureurs pour leur appréciation du risque ?

oui non

Si OUI, lesquels : (ex. : sinistre grave de + de 5 ans, bâtiment soumis à un PPRn autre qu'inondation)

Fait à

Le

Signature électronique